

DÉCLARATION LIMINAIRE
Formation Spécialisée
du 20-06-2023

« Dans une période marquée par la transformation du travail, la définition et la mise en œuvre des mesures de prévention nécessitent d’approfondir une réflexion fondée sur la réalité et la diversité des situations de travail ». Ce sont les avant-propos de la secrétaire générale du ministère dans sa note d’orientation 2023.

Lors de notre première réunion en format CSAL-FS, nous avons insisté sur le fait que cette note partageait les mêmes interrogations que la CGT sur l’approche organisationnelle du télétravail et sur le fonctionnement des collectifs de travail. Inutile de vous dire que les réponses apportées par la direction lors de notre dernière rencontre n’ont pas été à la hauteur de nos espérances.

Pourtant, nous demandons simplement l’application de la note d’orientation.

Celle-ci prévoit pour l’année 2023 de faire un point sur le fonctionnement des collectifs de travail en mode hybride (présentiel, télétravail) en s’appuyant sur :

- une démarche participative des agents à travers des espaces de dialogue dédiés,
- la possibilité de permettre aux agents de s’exprimer sur leur travail et de réfléchir collectivement à l’adaptation et à l’amélioration de l’organisation du travail,
- l’ajustement du fonctionnement du collectif de travail en mode hybride par une démarche de retours d’expérience.

À notre connaissance, à ce jour, aucun de ces outils n’a été mis en place dans ce département. N’attendons pas l’emploi manifestement détourné du droit d’alerte pour agir à la résolution de problèmes de fonctionnement connus depuis longtemps, comme sur le site de Bernay.

C’est une politique de prévention qu’il nous faut avoir.

C’est sans aucun doute l’utilisation de ces outils mis à notre disposition qui auraient permis aux agents du SIP de Bernay de trouver des réponses effectives à leurs difficultés.

Nous attendons donc des réponses concrètes de la Direction en ce sens. Nous joignons à cette requête un rapport de mars 2023 fait par l’institut de sondage *Opinionway* pour le groupe de réflexion *Sens du service public* relatif aux « Agents du service public et le télétravail ».

Dans un même registre, nous sommes étonnés de n’avoir pas encore eu de retour près d’un an après sa mise en place du plan de travail concernant le SDIF de Louviers. Un rapport détaillé avait été rédigé par la psychologue du travail puis un rapport, à notre sens très généraliste » par la cheffe de service, pour quels résultats à ce jour ?

Les représentants du personnel CGT siégeant en FS-CSAL.